

Compte rendu du conseil syndical du 25/11/2013

Conseil syndical

Proposé par: F. Durafour

Publiée le : 7/12/2013 16:28:02

Tour Béryl

Compte rendu du conseil syndical du 25 novembre 2013

Présents : **Pour le conseil syndical :** Mmes Bayon, Bloch, Durafour, Thomassin, Vaunois
MM Chaigne, Gruntz, Heuzé, Sultan. *Ordre du jour :* 1) Point
sur la sûreté aux abords et dans l’ilot. 2) Point sur les travaux de la chaufferie 3)
Point sur les travaux d’ascenseurs 4) Visite de Mme Bayon au salon de la
copropriété 5) Nettoyage des vitres 6) AG 2014

La séance est ouverte à 18h30

1) Point sur la sûreté aux abords et dans l’ilot. Une résidente de Béryl, âgée de 95 ans, a été agressée un dimanche dans les ascenseurs de la triplette Vandrezanne. Elle a porté plainte et va faire un courrier à l’Association des Paralysés de France pour lui signaler que des personnes à mobilité réduite ont peur de sortir de chez elles le dimanche car le trajet à parcourir compliqué et « risqué ». Mme Bayon envisage de redemander un rendez-vous au maire du 13e sur le sujet. Les tours Onyx et Jade ont également eu à déplorer des problèmes d’agression. Il sera proposé en AG à l’ASIV le 19 décembre une fermeture de ce secteur avec des grilles comme aux Auréliennes, y compris pour la triplette des ascenseurs Vandrezanne ; l’accès au Club Med Gym devra être possible jusqu’à 22h. Mme Bayon va demander un changement du code d’accès pour Béryl. **2) Point sur les travaux de la chaufferie** Les tuyaux de chauffage des salles de bains de la colonne n°7 n’ont pas de purgeurs, il faut en mettre. * La chaufferie a été mise en service ; une note faisant état des différents problèmes internes et externes a été apposée dans les ascenseurs. La réception des travaux est prévue le 13 décembre. Des équilibrages individuels sont prévus dans les appartements à la demande si la température annoncée (21°) n’est pas atteinte (ou dépassée !). Il reste les appartements du niveau 4 qui n’ont pas, comme les autres, un appartement en dessous pour leur apporter de la chaleur et de l’isolation, mais qui ont l’étage technique bas, non isolé. M.Mory, de Secotherm, accepte d’essayer de régler ce problème particulier. Le désembouage sera relancé quand tous les problèmes d’ajustement et de réglage seront résolus **3) Les travaux sur les ascenseurs.** Les rollers ont été changés (à la charge de Koné), et il n’y a plus de bruit de sifflement. Il va y avoir une mesure du bruit résiduel (bruit de « métro ») après travaux, au même endroit que la mesure qui avait été faite avant travaux. Le temps de travail réel pour le réalignement des guides a été beaucoup plus court que celui prévu sur le devis. Une négociation du prix devra être menée lors de la réception des travaux **4) Visite de Mme Bayon au salon de la copropriété.** ¥ Mme

Bayon s’est arrêtée au stand du syndicat des ascensoristes. Elle a appris qu’un contrôle qui nécessite une visite dans les machineries d’ascenseurs toutes les 6 semaines est obligatoire. Ce contrôle n’a pas été fait dans les règles de l’art à Béryl ces temps derniers. Un rendez-vous avec le directeur de la société Koné va être organisé pour faire une mise au point. ¥ Mme Bayon s’est également arrêtée chez deux fournisseurs de compteurs d’eau. Le conseil syndical envisage en effet de présenter à l’AG 2014 un projet d’installation de compteurs d’eau froide. Ces deux fournisseurs vont envoyer des techniciens dans des appartements de l’immeuble afin qu’ils aient une vue plus précise du chantier. Ils seront invités à l’AG pour présenter leur projet. De son côté, M. Poudiah va contacter un 3e fournisseur. **5) Nettoyage des vitres.** Le dernier prestataire à avoir travaillé est Cvit Clean. À la suite d’un litige, des devis ont été demandés à d’autres entreprises. Ils sont beaucoup plus chers. Un nouveau contrat va donc être établi avec Cvit Clean, sur la base de deux interventions par an. Il est prévu la deuxième intervention de 2013 avant les fêtes (la nacelle étant inutilisable jusqu’à maintenant à cause des travaux d’étanchéité de la terrasse, qui sont maintenant terminés) **6) L’assemblée générale** est prévue le mardi 29 avril 2014 ; la vérification des comptes devrait se faire le 13 février. * Ce purgeur a été installé depuis la tenue du conseil et les tuyaux de chauffage des salles de bains de cette colonne sont maintenant chauds. **La séance est levée à 21h30 Prochain Conseil syndical : le lundi 6 janvier à 18h30.** Normal 0 21 false false false FR X-NONE X-NONE

/* Style Definitions */

table.MsoNormalTable {mso-style-name:"Tableau Normal"; mso-tstyle-rowband-size:0; mso-tstyle-colband-size:0; mso-style-noshow:yes; mso-style-priority:99; mso-style-parent:""; mso-padding-alt:0cm 5.4pt 0cm 5.4pt; mso-para-margin:0cm; mso-para-margin-bottom:.0001pt; mso-pagination:widow-orphan; font-size:10.0pt; font-family:"Calibri","sans-serif";}